

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Paris, le 9 novembre 2004

*Le Conseiller pour l'Éducation
et la Culture*

Monsieur le Professeur,

Vous avez bien voulu me faire part de vos préoccupations concernant l'enseignement de la langue berbère dans le secondaire. J'ai pris connaissance avec attention et intérêt du courrier que vous m'avez adressé en ce sens.

Comme vous le savez, la place de l'enseignement du berbère est reconnue depuis longtemps dans l'enseignement supérieur en France.

Pour ce qui concerne l'enseignement secondaire, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a choisi de faire porter les efforts sur la préparation aux épreuves facultatives de berbère au baccalauréat, qui concerne environ 2 000 élèves chaque année.

Saisi le 18 juin 2004 sur ce sujet, Monsieur François FILLON a donné dès le 8 juillet instruction au Cabinet pour étudier le dossier de Monsieur Hocine SADI, professeur agrégé, en poste au CNDP, locuteur berbère reconnu.

Celui-ci a été mis à la disposition de la direction de l'enseignement scolaire et a pris ses fonctions à la fin du mois dernier.

Il a pour mission, sous la responsabilité du directeur de l'enseignement scolaire, de développer une documentation pédagogique et de faire des propositions de réponse concrètes pour la réalisation de cette épreuve.

Monsieur Salem CHAKER
Professeur des Universités
Institut national des langues et civilisations orientales
2, rue de Lille
75343 PARIS CEDEX 07

Il est par ailleurs chargé, en lien avec la direction de l'enseignement scolaire et en coordination étroite avec le rectorat de Paris, de l'organisation et du suivi de l'expérimentation, proposée depuis la rentrée 2004 au lycée Lavoisier, visant à offrir des séances de préparation à l'épreuve écrite de berbère au baccalauréat aux élèves candidats des lycées parisiens.

Monsieur Hocine SADI sera également un interlocuteur identifié pour tous les acteurs institutionnels et associatifs intervenant sur ce dossier.

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Professeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Roch-Olivier MAISTRE